



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



Avis d'engagement précoce de marché
(Early Market Engagement)

pour un marché relatif aux travaux d'aménagement de voiries connexes au BRT pilote de Dakar (DAO 1), dans le cadre du Projet de Mobilité Urbaine Durable de Dakar (PMUDD)

Nom du Projet :	Projet de Mobilité Urbaine Durable de Dakar (PMUDD)
Maître d'Ouvrage :	Conseil Exécutif des Transports Urbains Durables (CETUD)
Maître d'Ouvrage délégué :	Agence des travaux et de Gestion des routes AGEROUTE Sénégal
Pays :	Sénégal
Financement :	Banque mondiale (IDA)

1. Introduction

Le Gouvernement de la République du Sénégal a sollicité et obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA), institution du Groupe de la Banque mondiale, un financement en vue de la mise en œuvre du Projet de Mobilité Urbaine Durable de Dakar (PMUDD).

Le Conseil Exécutif des Transports Urbains Durables (CETUD), Maître d'Ouvrage du Projet, et l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal, Maître d'Ouvrage Délégué, ont prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du marché de travaux d'aménagement de voiries connexes au BRT pilote de Dakar, objet du Dossier d'Appel d'Offres n° 1 (DAO 1).

Les travaux portent sur neuf (09) axes situés dans les communes de Sicap Liberté, Patte d'Oie, Golf Sud et Gueule Tapée–Fass–Colobane, pour un linéaire total d'environ 3,30 km, répartis comme suit :

N°	Désignation de l'axe	Commune	Linéaire (m)
1	S1_REPO_S-N	Golf Sud	345,417
2	S2_REPO_S-1	Golf Sud	1 249,680
3	S2_DETO_S-N-4	Golf Sud	419,283
4	S3_DETO_S-N-1	Patte d'Oie	172,816
5	S3_DETO_S-N-2	Patte d'Oie	129,499
6	S3_DETO_S-N-2	Patte d'Oie	54,85
7	S5_DETO_N-S-3	Sicap Liberté	149,992
8	S5_DETO_S-N	Sicap Liberté	275,845
9	S8_DETO_O-E-2	Gueule Tapée – Fass – Colobane	132,696
10	S8_DETO_O-E-1	Gueule Tapée – Fass – Colobane	423,055
	TOTAL — 10		3 353,13

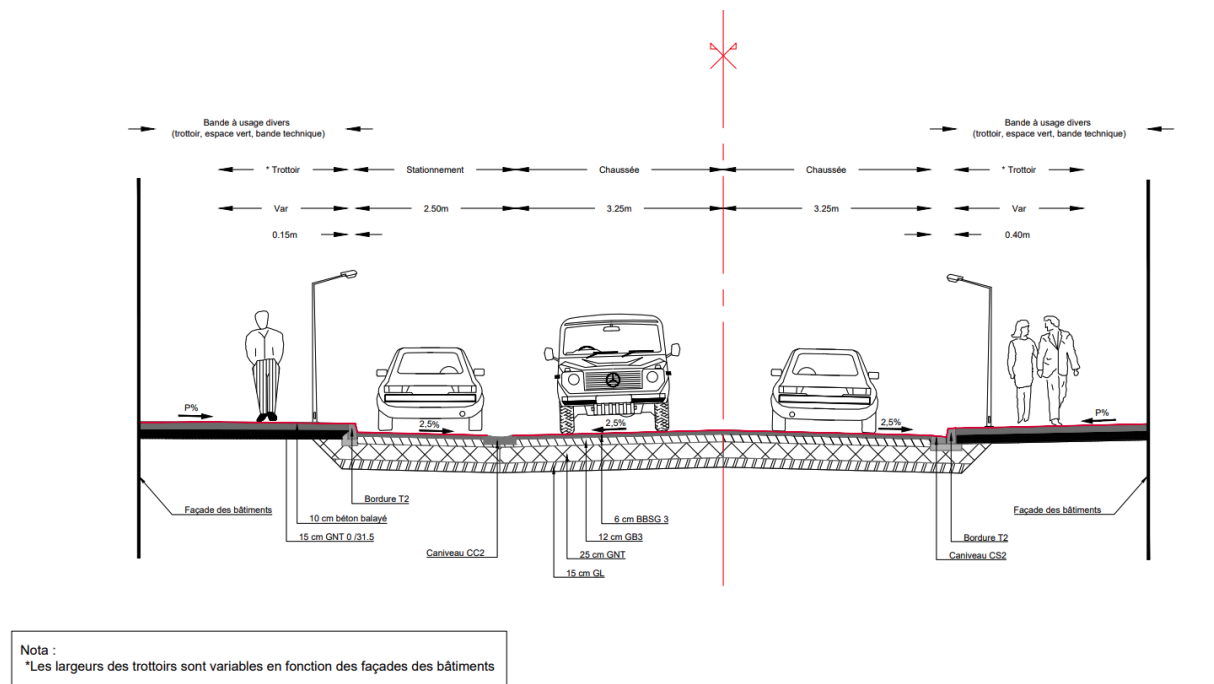


Cartographie des axes du DAO 1 (en bleu)

La consistance des travaux comprend :

- Le dévoiement des réseaux humides et secs ;
- Les travaux de réseaux d'assainissement ;
- L'aménagement des voiries ;
- La signalisation horizontale et verticale ainsi que l'éclairage public et la SLT;
- La fourniture et la pose de mobilier urbain ;
- Les aménagements paysagers et espaces verts.

Le délai global d'exécution des travaux est de **dix (10) mois**, hors période de garantie.



Exemple de profil type

2. Objectifs de la consultation

- Évaluer l'intérêt des acteurs du marché pour le projet proposé et le contrat à lancer ;
- Recueillir des retours d'expérience sur les exigences techniques, les défis potentiels et les opportunités liées à la mise en œuvre du marché, en particulier ceux liés à la conduite de travaux en milieu urbain dense, à la coordination avec les concessionnaires de réseaux et au maintien de la circulation et de l'accès des riverains en phase chantier ;
- Identifier les partenaires potentiels du secteur privé, particulièrement les entreprises de travaux de voirie et de réseaux divers susceptibles de participer au marché ;
- Optimiser la structuration technique, opérationnelle et contractuelle du marché, notamment son allotissement et son phasage, avant le lancement éventuel de l'avis d'appel d'offres.

3. Présentation du Projet

L'agglomération de Dakar concentre 24 % de la population du pays sur 0,3 % du territoire national et accueille chaque année environ 100 000 nouveaux habitants. Elle enregistre 7,2 millions de déplacements par jour, dont 70 % sont réalisés à pied et dont 80 % des déplacements motorisés s'effectuent en transport public. Cette croissance urbaine rapide, conjuguée au déséquilibre dans la répartition des fonctions urbaines, appelle une réponse structurante en matière de mobilité.

Le PMUDD a pour objectif d'améliorer la mobilité urbaine et l'accessibilité et de renforcer la sécurité des services de transport public à faibles émissions dans l'agglomération de Dakar. Classée projet prioritaire, l'opération s'inscrit dans l'Agenda Sénégal 2050 et vise notamment l'augmentation de l'accès universel aux services de transport, l'amélioration de la sécurité routière, la construction d'une région capitale durable, viable et vivable, la digitalisation et

l'introduction d'innovations à travers un système de transport multimodal et intelligent, la modernisation des équipements et des infrastructures y compris le matériel roulant, ainsi que le renforcement de la gouvernance du secteur et des capacités des acteurs.

Le PMUDD comporte cinq (05) composantes :

1. Restructuration globale du réseau de transport en commun – phase 2 ;
2. Professionnalisation du transport artisanal ;
3. Gestion de trafic et intégration urbaine ;
4. Études pour le développement des transports capacitaires ;
5. Gouvernance, arrangement institutionnel et gestion de projet.

Le marché objet du présent avis relève de la composante 3 « Gestion de trafic et intégration urbaine », sous-composante 3.1 « Aménagement des axes et gestion des dépendances autour du pilote BRT ».

Ces travaux constituent l'aboutissement des aménagements connexes au BRT pilote. Ils ne consistent pas en une simple extension du projet pilote, mais en l'étape qui garantit son intégration urbaine, sa cohérence d'ensemble et sa durabilité, en assurant l'accessibilité et la connexion des quartiers au BRT, l'optimisation de la gestion des réseaux humides et secs, ainsi que l'amélioration du cadre de vie des riverains.

À ce titre, le Projet répond aux exigences de plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment le n° 9 « bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation », le n° 11 « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables » et le n° 13 « prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ».

4. Participation

Les entreprises exerçant dans le domaine des travaux de voirie et de réseaux divers en milieu urbain sont invitées à prendre connaissance de la note de présentation du marché.

La consultation prendra la forme d'une réunion d'information réunissant les entreprises ayant manifesté leur intérêt sur le marché public concerné. Cette réunion permettra de recueillir leurs observations et avis afin de contribuer à la qualité et à la pertinence de la procédure envisagée.

5. Contacts

Pour toute information complémentaire ou pour manifester votre intérêt, veuillez contacter le Secrétariat de la Direction de Passation des Marchés de l'AGEROUTE, sise à la Rue David Diop x Rue F, Fann-Résidence, Dakar, Sénégal — Tél. : (221) 33 869 07 51 / 33 869 07 55 ; Fax : (221) 33 864 48 33.

Courriel : ageroute@ageroute.sn; rndour@ageroute.sn; kniang@ageroute.sn; mamdiop@ageroute.sn

6. Modalités de participation

Les parties intéressées sont invitées à prendre part à la réunion d'engagement précoce du marché, prévue le **14 octobre 2026**, selon un format hybride, en présentiel et par visioconférence, de 10H à 12H (GMT), à la Direction de Passation des Marchés de l'AGEROUTE, sise au siège de l'Agence, Rue David Diop x Rue F, Fann-Résidence, Dakar, Sénégal.

Les manifestations d'intérêt devront être transmises, au plus tard le **07 octobre 2026**, aux adresses électroniques mentionnées à l'article 5 ci-dessus.

Seules les entreprises ayant régulièrement manifesté leur intérêt par courriel, dans les délais prescrits, seront conviées à ladite réunion. L'ordre du jour leur sera communiqué préalablement.

7. Remarques importantes

La participation à cet engagement précoce du marché ne confère aucun avantage ni priorité lors d'un éventuel processus de sélection ultérieur. Il ne s'agit ni d'un avis à manifestation d'intérêt, ni d'une présélection.

Toutes les informations partagées seront traitées de manière strictement confidentielle et utilisées exclusivement dans le cadre de l'analyse du marché, de la planification technique et de l'optimisation de la conception du Projet.

Le Maître d'Ouvrage délégué remercie par avance les entreprises intéressées pour leur participation et pour les contributions qu'elles voudront bien apporter dans le cadre de cette démarche consultative.

Le Directeur Général

Moustapha FALL